

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 75 (1948)
Heft: 12

Artikel: Lettre au syndic
Autor: Marti, Claude
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-226659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lettre au Syndic

Paris, le 30 juillet 1948.

Cher papa,

Te rappelles-tu le jour où, sortant de la gare de Lausanne, je t'avais demandé à brûle-pourpoint, pourquoi cette ville était bâtie sur trois collines ? Tu m'avais répondu que tu ne savais plus. J'y repense ce soir, en contemplant Montmartre, colline bâtie sur une ville. Mon imagination vagabonde à la recherche de cette réponse que tu ne trouvais plus. Voici donc ce qu'elle me propose :

Il y a deux ou trois mille ans, alors que l'eau minérale ne coûtait pas encore quarante centimes le litre, mais coulait à grands flots du centre de la terre en faisant gonfler le ventre des veaux qui avaient la malencontreuse idée d'y tremper le bout de la langue, le pays de Vaud n'avait pas encore été foulé par l'un ou l'autre des deux pieds de l'homme.

C'était une contrée souriante, bien plate vers le milieu et descendant en pente douce jusqu'au bord d'un lac, qui devait être baptisé, bien plus tard, Léman par les historiens et lac de Genève par quelques hurluberlus qu'on ne put d'ailleurs jamais identifier.

C'était le pays le mieux disposé à recevoir le soleil de plein fouet, dans toute sa générosité ! A l'exception toutefois d'un petit coin qui dépareillait fortement ce merveilleux plan incliné.

C'était trois petites collines, poussées là avec cette méchanceté du sort qui veut que les montagnes se dressent toujours au milieu des plaines. Elles personnifiaient le summum du bon marché en matière de collines : maigriottes, avec de l'ombre partout. Même la camomille refusait d'y pousser.

Or, un matin, le soleil découvrit à son réveil que le pays était peuplé d'une bonne centaine d'hommes, rouges de poil.

Comme il avait plu la veille, il n'y prit pas autrement garde, pensant que c'était quelques champignons qu'il aurait tôt fait de sécher !

Mais ces hommes étaient bel et bien vrais, comme ils le prouverent maintes fois par la suite. D'où venaient-ils ? On ne le sut jamais, car, sur le moment, il n'y avait personne pour le leur demander. Comme il leur fallait un nom de tribu, ils décidèrent de s'appeler Vaudois, à cause d'une façon, qu'ils avaient en commun, de lever le bras droit pour s'essuyer la moustache ruisselante de sueur. Le plus âgé fut nommé président. On l'appelait familièrement le majeur, à cause de son âge. Ce nom dériva rapidement en major. Le terme est resté et, de nos jours encore, on parle souvent du major, à la veillée. Il fut procédé ensuite à l'élection d'un comité, d'un sous-comité, d'une commission, et de trente-deux sous-commissions. Trois hommes ne purent être nommés, car on ne réussit à créer que nonante-sept postes importants. Vexés, ils se mirent à chanter à trois voix pour couvrir les délibérations : le chœur d'hommes était né.

Le lendemain, on se mit à l'ouvrage, sans prendre le temps même de cracher dans ses mains. Trois mois après, le pays de Vaud tout entier était recouvert de vignes, à l'exception seulement de ces trois collines honteuses, où les lézards réfugiés tremblaient de froid.

L'assemblée générale fut alors convoquée et chacun se félicita de l'effort accompli. Le troisième sous-caissier réclama la parole, avec une autorité que les caissiers principaux lui envieront longtemps encore.

— Chers concitoyens, déclara-t-il, maintenant que le principal est fait, nous pourrions envisager la possibilité de construire quelques caves, sur lesquelles nous bâtrions des logements à bon marché.

C'est alors qu'on s'aperçut, avec une consternation que personne ne laissa deviner, qu'il ne restait plus un pouce de terrain.

L'adjoint à l'urbanisme, qui attendait son heure, cessa brusquement de faire des ronds sur une feuille de vigne avec son compas et demanda la parole.

— Je propose, dit-il, de construire une ville à l'emplacement des trois collines !

Ce fut un tollé général. « Mais ça sentira le mois ! », dit quelqu'un. « Et ça va

coûter terriblement cher », clama un autre, « avec tous ces trous à boucher ».

Le préposé au mildiou ramena le calme à grands coups de pompe à sulfater.

— Ne vous faites aucun souci, mes amis. Cette carnavalesque édification sera tellement longue que, si mes modestes calculs sont exacts, la facture ne sera présentée que vers le milieu du vingtième siècle.

Ces propos optimistes furent accueillis avec la satisfaction que l'on pense, et les hommes se mirent à l'ouvrage.

Ils y sont toujours.

Ton fils affectionné : Justin.

p. p. c. Claude Marti.

Quelque part... dans les Ormonts

Le jeune vétérinaire et le vieux préfet étaient partis pour faire une visite d'alpage et, la nuit les surprisant loin de toute auberge, on leur indiqua le chalet où les attendait un gîte. Ils s'y dirigèrent et frappèrent à la porte de bois. Une jeune fille vint leur ouvrir. Ils entrèrent dans une cuisine basse et mal éclairée, puis dans une chambre à multiples petites fenêtres où se trouvaient deux gros lits : un haut sur pattes et l'autre presque à ras du sol.

— Voici la chambre ! dit simplement la jeune fille.

Les deux messieurs se regardèrent.

— Tirons à la courte paille ! dit le préfet, toujours jovial, « lit ou sous-lit » ?

— Mais, objecta la jeune fille, c'est moi qui couche dans le sous-lit.

— Simplicité patriarcale ! s'exclama le préfet.

Un bref silence. La jeune fille ne semblait pas décidée à sortir. Les messieurs n'attendaient que ça pour se déshabiller.

Et, dès qu'ils furent seuls, ils éclatèrent de rire à la pensée de cette aventure inattendue. Ils se couchèrent. La jeune fille entra, se déshabilla, puis s'étendit dans le sous-lit tandis que ces messieurs continuaient de rire, mais discrètement. Un long moment. Puis, un « Hou ! Hou ! » retentit. La jeune fille se leva, et, se mettant à la fenêtre, répondit au « Hou ! Hou ! »

— Qu'est-ce que c'est encore que ça ? demanda le vétérinaire qui commençait à s'impatienter.

— C'est ma maman !

— Voulez-vous parier, dit le préfet, qu'elle va venir coucher dans le sous-lit ?

Et c'est, en effet, ce qui arriva. Très simplement, la bonne dame entra, dit : « Bonsoir, Messieurs ! » et, sans allumer la lumière pourtant, elle se déshabilla rapidement et, après un « Ouf ! » qui devait contenir beaucoup de choses, elle s'allongea à côté de sa fille.

— Croyez-vous, dit le préfet à voix basse à son compagnon, qu'on aura quelque chose à raconter à nos femmes.

M. Matter.